

A la une



Tunis Re : Chiffre d'affaires de 238,4 MDT et baisse de la sinistralité en 2025

24/01/2026

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires de Tunis Re s'élève à 238,4 millions de dinars (MDT). Ce niveau traduit une stabilité du portefeuille par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'inscrit dans une gestion maîtrisée des engagements et un ajustement sélectif du portefeuille de souscription.

Sur les marchés étrangers, l'activité demeure globalement stable. Elle reste toutefois affectée par la dépréciation du dollar américain observée au cours des derniers mois, dont l'impact est intégré dans les indicateurs publiés.

Réalisation des objectifs annuels

À fin décembre 2025, Tunis Re a réalisé 97 % de ses objectifs annuels de chiffre d'affaires. Ce taux de réalisation reflète une continuité de l'activité sur l'ensemble de l'exercice, sans modification significative de la trajectoire commerciale initialement définie.

Amélioration du ratio de sinistralité

La charge de sinistres enregistre une évolution favorable en 2025. Le ratio de sinistralité est ramené à 47 % au 31 décembre 2025, contre 59 % à la même date en 2024. Cette amélioration s'explique par une gestion rigoureuse des risques, une baisse de la sévérité des sinistres enregistrés au cours de l'exercice et une revalorisation à la baisse de

Tunisie – Les inondations relancent le débat sur l'assurance obligatoire

P.03

La BVMT lance un programme de formation sur le reporting carbone

P.03

Algérie : L'assurance «takaful» : Une croissance de plus de 70% en 2025.

P.05

L'assurance auto au Maroc: un secteur boosté par le boom du marché automobile en 2025

P.06

MS Amlin and MSI launch UAE reinsurance partnership for political risk and contract frustration cover

P.08

Aviation reinsurance market hinges on development of 2025 losses – Howden Re

P.09

Insured cat losses drop by \$40bn in 2025, but good luck no substitute for sound strategy: WTW

P.10

certains sinistres relatifs à des exercices antérieurs.

Progression des produits financiers

Les produits financiers affichent une progression de 7,7 % sur l'exercice 2025. Ils passent de 31,190 MDT à 33,587 MDT.

SOMMAIRE

Tunis Re : Chiffre d'affaires de 238,4 MDT et 03 baisse de la sinistralité en 2025

Tunisie – Les inondations relancent le 03 débat sur l'assurance obligatoire

La BVMT lance un programme de formation 04 sur le reporting carbone

Algérie :L'assurance «takaful» : Une 05 croissance de plus de %70en 2025.

Algérie:GAM lance la nouvelle identité 05 commerciale de Takaful

L'assurance auto au Maroc: un secteur 06 boosté par le boom du marché automobile en 2025

Le Maroc et Madagascar signent un accord de coopération dans le domaine 06 de la supervision des assurances et de la réassurance

Somalia:Central bank grants first takaful 07 licences

Tanzanie : un fonds pour garantir l'accès à 07 l'assurance maladie aux plus démunis

Notations obligatoires pour les assureurs et 08 réassureurs koweïtiens

UAE:Dubai Insurance launches first crypto 08 enabled digital wallet

MS Amlin and MSI launch UAE reinsurance partnership for political risk and contract 08 frustration cover

Aviation reinsurance market hinges on 09 development of 2025 losses – Howden Re

Insured cat losses drop by 40\$bn in 2025, but good luck no substitute for sound 10 strategy: WTW



Tunis Re : Chiffre d'affaires de 238,4 MDT et baisse de la sinistralité en 2025

24/01/2026

Au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires de Tunis Re s'élève à 238,4 millions de dinars (MDT). Ce niveau traduit une stabilité du portefeuille par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'inscrit dans une gestion maîtrisée des engagements et un ajustement sélectif du portefeuille de souscription.

Sur les marchés étrangers, l'activité demeure globalement stable. Elle reste toutefois affectée par la dépréciation du dollar américain observée au cours des derniers mois, dont l'impact est intégré dans les indicateurs publiés.

Réalisation des objectifs annuels

À fin décembre 2025, Tunis Re a réalisé 97 % de ses objectifs annuels de chiffre d'affaires. Ce taux de réalisation reflète une continuité de l'activité sur l'ensemble de l'exercice, sans modification significative de la trajectoire commerciale initialement définie.

Amélioration du ratio de sinistralité

La charge de sinistres enregistre une évolution favorable en 2025. Le ratio de sinistralité est ramené à 47 % au 31 décembre 2025, contre 59 % à la même date en 2024. Cette amélioration s'explique par une gestion rigoureuse des risques, une baisse de la sévérité des sinistres enregistrés au cours de l'exercice et une revalorisation à la baisse de certains sinistres relatifs à des exercices antérieurs.

Progression des produits financiers

Les produits financiers affichent une progression de 7,7 % sur l'exercice 2025. Ils passent de 31,190 MDT à 33,587 MDT. Ces montants incluent les intérêts courus et non échus au titre des exercices 2024 et 2025, hors intérêts sur dépôts auprès des cédantes. Cette évolution reflète une gestion prudente des placements financiers.

Tunisie – Les inondations relancent le débat sur l'assurance obligatoire

27/01/2026

Les récentes inondations qui ont touché plusieurs villes tunisiennes ont remis au premier plan la question de l'assurance contre les catastrophes naturelles, après d'importants dégâts matériels et des dommages considérables aux infrastructures, dans un contexte économique défiant.

Provoquées par la tempête Harry, de fortes précipitations ont entraîné la montée des eaux et la formation de crues soudaines, envahissant habitations et commerces, endommageant des établissements touristiques et emportant véhicules et troupeaux.

L'ampleur des changements climatiques

Selon des experts en environnement, la Tunisie figure parmi les pays ayant enregistré les pertes humaines et matérielles les plus lourdes parmi ceux touchés par la tempête sur les deux rives de la Méditerranée.

La tempête Harry illustre l'ampleur des changements climatiques auxquels la région est exposée alors que leurs conséquences pourraient s'aggraver dans les années à venir, en particulier pour les pays aux infrastructures et aux économies vulnérables.

Les inondations ont affecté plusieurs secteurs clés, notamment la pêche, l'agriculture, l'élevage et les services touristiques, ainsi que les infrastructures de nombreuses villes côtières. A cet effet, les experts estiment qu'il devient impératif pour que la Tunisie, à l'instar de pays voisins, adopte un cadre législatif instaurant l'assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles, notamment pour les particuliers.

Estimation des pertes et dégâts

La question de l'assurance contre les risques naturels s'était déjà imposée en 2018, à la suite des inondations du gouvernorat de Nabeul, qui avaient causé des pertes estimées à plus de 110 millions de dollars et la suppression de 2 400 emplois. Selon la Banque mondiale, l'élévation du niveau de la mer

pourrait affecter près d'un quart du littoral tunisien d'ici 2050, avec des pertes foncières évaluées à environ 1,6 milliard de dollars.

Imed Hamdi, directeur central à la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) vient de déclarer que l'adoption d'une législation spécifique sur l'assurance contre les catastrophes naturelles et les inondations est devenue urgente. Il souligne que, depuis 2018, les Tunisiens montrent un intérêt croissant pour ce type de couverture. Aujourd'hui, près de 50% du parc automobile et autant d'institutions économiques seraient assurés contre les risques liés aux catastrophes naturelles.

Les inondations de 2018 ont marqué un tournant pour le secteur, poussant les compagnies d'assurance à développer de nouveaux produits et sensibilisant davantage les assurés à l'importance de la couverture face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes.

Risque élevé d'inondations

Un rapport de la Banque mondiale anticipe d'ailleurs une multiplication par dix du risque d'inondations en Tunisie, avec un coût potentiel de réhabilitation des routes pouvant atteindre 277 millions de dollars à l'horizon 2050.

La Tunisie figure également parmi les pays classés à haut risque d'exposition aux catastrophes naturelles, selon l'Indice mondial des risques 2024. Dans ce classement, la Somalie arrive en tête au niveau arabe, suivie par l'Egypte en Afrique du Nord, puis la Libye, la Tunisie et l'Algérie.

Les résultats d'une étude menée par les autorités tunisiennes en collaboration avec la Banque mondiale, attendus cette année, devraient ouvrir la voie à la mise en place d'un système d'assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles. Ce dispositif viserait à protéger à la fois les institutions économiques et les particuliers, notamment les catégories sociales les plus vulnérables, afin de garantir une indemnisation plus équitable des pertes liées aux inondations.

Enfin, l'étude révèle que la Tunisie est particulièrement exposée à trois types de risques naturels majeurs : les séismes, les inondations et la sécheresse. Dans le secteur agricole, le faible taux de souscription à l'assurance – estimé à seulement 3 % du chiffre d'affaires global du secteur – demeure préoccupant. Les organisations professionnelles pointent un manque de sensibilisation des agriculteurs et l'absence de mécanismes d'assurance collective adaptés à la fragmentation des exploitations agricoles.

La BVMT lance un programme de formation sur le reporting carbone

16/01/2026

La Bourse de Tunis et la Fondation Konrad-Adenauer organisent une session d'information le 27 janvier et deux journées de formation pratique en février 2026 pour accompagner les entreprises cotées dans leur mise en conformité avec les nouvelles réglementations climatiques internationales, notamment le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'UE.

L'Accord de Paris et les amendements récents de la Déclaration de Londres imposent désormais une transparence accrue en matière climatique et financière. Le reporting extra-financier devient une obligation incontournable pour les sociétés cotées et les entreprises actives sur les marchés internationaux.

L'entrée en vigueur progressive du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) de l'Union européenne renforce ces exigences. Les entreprises exportatrices doivent désormais garantir la fiabilité, la traçabilité et la comparabilité de leurs données d'émissions de gaz à effet de serre.

Un programme en trois temps

Face à ces évolutions, la Bourse de Tunis, en partenariat avec la Fondation Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS), a programmé une journée d'information le 27 janvier 2026. Cette rencontre permettra aux entreprises cotées de comprendre les enjeux réglementaires et normatifs de la comptabilité carbone, ainsi que son intégration dans leurs politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Deux journées de formation pratique suivront les 11 et 12 février 2026. Elles aborderont les méthodologies de calcul du bilan carbone, les exigences de reporting et l'alignement avec les référentiels internationaux, en tenant compte des spécificités sectorielles.

Algérie : L'assurance «takaful» : Une croissance de plus de %70en 2025.

25/01/2026

L'activité de l'assurance «takaful» a enregistré une croissance de plus de 70% en 2025, moins de trois ans après son lancement, a, selon l'APS, indiqué le PDG de la société El Djazair Takaful, Mahfoud Ziane Bouziane. Selon la même source, ce dernier a précisé que l'activité de l'assurance takaful, aussi bien générale que familiale, introduite récemment en Algérie, a réalisé ainsi de «des étapes importantes en termes de croissance».

Il soulignera à ce propos la croissance de la demande de la part des entreprises et des particuliers. Cette activité, a-t-il précisé, a enregistré des «indicateurs positifs et un taux de croissance dépassant 70% en 2025, tant en volume des souscriptions qu'en nombre d'adhérents, lequel a plus que triplé».

Cette compagnie publique a réussi, à la fin de l'année écoulée, à capter près de 58 000 participants, a-t-il fait savoir. L'objectif étant, toujours selon M. Bouziane, de poursuivre ce rythme de croissance et d'atteindre le seuil de 100 000 participants durant l'année 2026.

La société ambitionne d'élargir son réseau commercial, pour atteindre plus de 50 agences couvrant plus de 35 wilayas. S'agissant des primes de souscription, il est prévu d'«atteindre 900 millions de dinars, soit un taux de croissance supérieur à 40% par rapport à 2025, ce qui devrait permettre à la compagnie de conserver sa position de leader sur le marché, où elle détient actuellement environ 60% de parts du marché», a ajouté M. Bouziane.

Le PDG de la compagnie a, en outre, indiqué que le fonds des participants d'El Djazair Takaful est passé d'environ 2,23 millions de dinars en 2023, ayant bénéficié à près de 1500 participants, à 38,26 millions de dinars. Il a précisé à ce propos que cet excédent, qui ne constitue pas un bénéfice pour la société, mais est redistribué aux participants, représente l'un des piliers du modèle de l'assurance takaful. Celui-ci étant fondé, a-t-il rappelé, sur le principe de solidarité à travers la mutualisation des contributions dans un fonds indépendant, dédié à l'indemnisation des sinistres et à la gestion des risques.

La compagnie envisage, à moyen et à long

termes, selon la même source, de se concentrer sur l'accompagnement de l'expansion de la finance islamique.

La compagnie, rappelle-t-on, est l'une des deux sociétés spécialisées dans l'assurance takaful, aux côtés d'El Djazair El Moutahida, toutes deux créées en 2022.



Algérie: GAM lance la nouvelle identité commerciale de Takaful

26/01/2026

Après quatre années d'activité sur le marché algérien de l'assurance Takaful, la fenêtre Takaful de GAM Assurances vient de franchir une nouvelle étape. Et ce, à travers le lancement de sa nouvelle identité commerciale : Takafulia Li Taaminat.

«Cette évolution intervient dans un contexte de maturité de l'activité Takaful au niveau du marché des assurances, et traduit la volonté de renforcer la lisibilité de son positionnement, tout en accompagnant le développement d'un modèle d'assurance fondé sur la solidarité, la transparence et la responsabilité, conformément aux principes de la charia islamique», explique un communiqué parvenu hier à notre rédaction. Et de rappeler que cette fenêtre a été la première à obtenir l'agrément du ministère des Finances, avant de recevoir, en 2022, la conformité chariaque de ses contrats par l'Autorité chariaque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, auprès du Haut-Comité islamique. Ainsi, le lancement de la nouvelle identité Takafulia Li Taaminat, fenêtre Takaful de GAM Assurances, marque une nouvelle phase de développement, en plaçant le participant au cœur de son action, avec pour priorités «la qualité de service, la rapidité d'indemnisation, l'écoute active et la construction d'une relation de confiance durable».

Cette orientation se traduit également par le développement progressif d'un réseau de distribution d'agences, et la consolidation de partenariats stratégiques. Pour les années à venir, Takafulia Li Taaminat a inscrit parmi ses priorités le renforcement de la transformation digitale des services Takaful, le développement de produits adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises, l'élargissement des partenariats, notamment avec les acteurs de la finance et de la banque islamiques et enfin la contribution active au développement du marché de l'assurance Takaful en Algérie.

L'assurance auto au Maroc: un secteur boosté par le boom du marché automobile en 2025

25/01/2026

Le secteur de l'assurance automobile au Maroc connaît une dynamique exceptionnelle en 2025, porté par un marché automobile en pleine expansion. Avec des immatriculations en hausse de plus de 10% sur l'année, stimulées par l'arrivée massive de véhicules hybrides et électriques, les primes émises dans la branche auto ont grimpé à environ 5,3 milliards de dirhams au premier trimestre, en progression de 4,7% par rapport à 2024.

Une locomotive Non-Vie sous tension

L'assurance auto reste le pilier du segment Non-Vie, représentant près de 44% des primes de cette catégorie (12,2 milliards de dirhams au T1 2025). La responsabilité civile, obligatoire, a collecté 4,23 milliards de dirhams (+3,9%), tandis que les formules tous risques séduisent une classe moyenne en quête de protection complète face à la hausse des accidents et des coûts de réparation. Ce boom s'explique par un parc automobile dépassant les 4 millions d'unités, dopé par des modèles abordables chinois et des incitations fiscales aux électriques.

Digitalisation et tarifs à la hausse

La modernisation s'accélère : dématérialisation des attestations via QR code, paiements multicanal et applications mobiles pour déclarer sinistres. Cependant, les primes tous risques pour véhicules économiques ont bondi à 12 000 MAD (contre 4 500 MAD auparavant), reflétant l'inflation des pièces et la sinistralité croissante. Des offres « éco-responsables » émergent chez Sanlam ou Wafa Assurance, avec tarifs préférentiels pour hybrides, en phase avec les objectifs nationaux de transition verte.

Défis et perspectives

Le Conseil de la Concurrence alerte sur une consolidation du marché, tandis que l'ACAPS prépare une refonte du barème d'indemnisation, inchangé depuis 40 ans. Wafa Assurance domine toujours avec 19,7% de parts, mais la concurrence s'intensifie. En 2025, l'assurance auto ne se contente plus de suivre le boom automobile : elle le structure, entre innovation digitale et gestion des risques d'un parc en mutation.

Le Maroc et Madagascar signent un accord de coopération dans le domaine de la supervision des assurances et de la réassurance

25/01/2026

L'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) du Maroc et la Commission de Supervision Bancaire et Financière de la République de Madagascar ont signé, hier mardi à Nosy Be, un accord de coopération visant à établir un cadre structuré de coordination conjointe dans le domaine de la supervision des activités d'assurance et de réassurance.

Le correspondant de l'Agence de presse national d'Azerbaïdjan (AZERTAC) à Rabat rapporte, citant un communiqué de l'ACAPS, que ce protocole a été signé par Abdelrahim Chaffai, président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale du Maroc, et Aivo Handriatiana Andrianarivelo, président de la Commission de Supervision Bancaire et Financière de Madagascar. Il traduit la volonté commune des deux institutions de renforcer leurs relations institutionnelles et d'adopter une approche collaborative en matière de supervision, fondée sur un dialogue régulier, l'échange d'expertises et une meilleure compréhension mutuelle des pratiques en vigueur.

À travers cet accord, les deux parties entendent développer des mécanismes de coopération adaptés aux défis communs auxquels fait face le secteur des assurances, notamment le renforcement de la solidité financière des opérateurs, l'amélioration de la gestion des risques, la protection des assurés, ainsi que l'adaptation des cadres de supervision à l'évolution des marchés et des pratiques. Ce protocole s'inscrit dans la dynamique du renforcement de la coopération Sud-Sud, illustrant l'engagement commun des deux institutions à consolider leurs capacités institutionnelles et à promouvoir une supervision efficace du secteur des assurances, contribuant ainsi à la stabilité des marchés, à leur transparence et à leur bon fonctionnement, dans l'intérêt des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance. Il convient de rappeler que la Commission de Supervision Bancaire et Financière de Madagascar est chargée de la réglementation, du contrôle et de la supervision des établissements bancaires et financiers ainsi que des institutions assimilées dans le pays. Elle veille à la solidité du système financier national, à la stabilité des institutions placées sous sa supervision, ainsi qu'au respect des règles prudentielles et des principes de gouvernance applicables au secteur.

Afrique



Somalia: Central bank grants first takaful licences

27/01/2026

Central Bank of Somalia (CBS) Grants First Licenses to Takaful (Islamic Insurance) companies.

Following the enactment of the Islamic Insurance (Takaful) Law in May 2025, and the subsequent approval of its licensing regulations by Central Bank of Somalia (CBS) Board of Directors that followed, the CBS has officially commenced the licensing of Takaful operators and issued the first-ever licenses to provide Islamic insurance services in the Somalia.

This historic step aims to regulate Somalia's insurance sector, ensuring risk based supervisory standards in full in compliance with Shari'ah principles.

At its meeting on 24 January 2026, the CBS Board of Directors approved the licensing applications of four (4) Takaful insurance companies that fully met the regulatory and licensing requirements. The licensed companies are:

First Somali Takaful Insurance LTD

Amanah Insurance LTD

Baraka Takaful Insurance LTD

Salmaster Insurance

This milestone brings the insurance sector under the CBS regulatory and supervisory framework and strengthens risk-based oversight in line with Shari'ah principles. It is expected to enhance investor and consumer confidence while expanding access to ethical, innovative insurance products that support financial inclusion and broader economic development.

Commenting on the development, the Governor of the Central Bank of Somalia, Mr. Abdullahi, stated:

"Today, marks a defining step in strengthening Somalia's financial system. Licensing the first Takaful companies enables the Central Bank to establish a robust supervisory framework for the insurance sector, enhancing risk management, reinforcing consumer protection, and supporting the resilience of the national economy"

Abdirahman M.

CBS remains committed to promoting an inclusive, stable, and resilient financial system in Somalia.

Financial Afrik

Tanzanie : l'assurance maladie universelle aux portes des populations vulnérables

28/01/2026

Le ministre de la Santé, Mohamed Mchengerwa, a annoncé le lancement de la première phase du programme tanzanien d'assurance maladie universelle (AMU) ciblant les groupes vulnérables. Cette annonce a été faite à Dar es Salaam, lors d'une réunion de haut niveau consacrée à l'examen de la mise en œuvre de l'AMU.

Le gouvernement tanzanien a annoncé le 23 janvier 2026 l'entrée en vigueur, dès le 26 janvier, de la première phase de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) pour les plus vulnérables. Le ministre de la Santé, Mohamed Mchengerwa, a fait cette annonce à Dar es Salaam, soulignant l'engagement du pays pour un accès équitable aux soins.

"Je vois plusieurs choses dans le déploiement du programme tanzanien d'assurance maladie initié par le ministre de la Santé, Mohamed Mchengerwa. Il y a une prise de conscience au sein des autorités tanzaniennes qui vise à mettre en place une politique d'état-providence visant à protéger les publics les plus vulnérables. Et donc, ça, c'est une excellente chose qu'on ne peut que louer. Il faut dire que les systèmes de maladies universelles ont vocation de plus en plus à se généraliser au sein du continent, parce que cela entre dans la politique des objectifs de développement durable."

Le ministre de la Santé, Mohamed Mchengerwa, a annoncé que la première phase couvrira entièrement 1457 602 citoyens de 276 004 ménages à faible revenu, en ciblant initialement les groupes vulnérables (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, handicapés). Il a insisté sur le fait que la santé est un investissement stratégique pour la dignité humaine, la productivité, la sécurité nationale et le rayonnement international.

L'AMU vise à alléger la charge financière des soins de santé pour les ménages, en réduisant les paiements directs et en améliorant la qualité et l'accessibilité des services. Mchengerwa a enjoint les autorités régionales et locales d'accélérer l'identification des ménages à faible revenu, avertissant que les dirigeants seraient évalués sur les résultats de la campagne de l'assurance maladie universelle (UHI).

Monde Arabe



Notations obligatoires pour les assureurs et réassureurs koweïtiens

22/01/2026

L'entité koweïtienne de réglementation des assurances (IRU) impose aux assureurs et réassureurs d'obtenir une notation de crédit auprès d'une agence internationale accréditée.

Les sociétés d'assurance et de réassurance ainsi que les succursales de compagnies étrangères doivent soumettre chaque année aux autorités une copie de leur notation et un rapport d'analyse.

Ces documents doivent être traduits en arabe et déposés auprès de l'IRU au plus tard le 30 juin de chaque année.

Seules les notes délivrées par des organismes internationaux reconnus seront acceptées, avec les seuils suivants :

AM Best: B++ , Moody's: Baal

S&P: BBB+ , Fitch : BBB+

Cette résolution, adoptée le 15 janvier 2026, vise à renforcer le cadre réglementaire et améliorer la transparence du marché local des assurances.



UAE:Dubai Insurance launches first crypto enabled digital wallet6

29/01/2026

Saudi Arabia's Council of Ministers have approved Dubai Insurance, a leading insurer in the UAE, yesterday announced it had launched the first digital wallet for crypto assets in the UAE insurance sector, developed in partnership with Zodia Custody.

The digital wallet enables secure, transparent receipt of premiums and payment of insurance claims in digital assets, marking a major milestone in the sector's digital transformation and positioning Dubai Insurance as a pioneer in next-generation insurance solutions. By integrating digital asset capabilities into its insurance operations, Dubai Insurance is also setting a new benchmark for the regional insurance industry and paving the way for more transparent, efficient, and future-ready insurance services.

This move introduces a regulated infrastructure that allows policyholders to seamlessly transact using

digital assets, while ensuring the highest standards of security, governance, and transparency. The solution enhances customer experience, streamlines operational processes, and reflects Dubai Insurance's commitment to innovation in an evolving financial landscape.

"This initiative marks a defining moment for us and the insurance sector in the UAE and the region, with the launch of our first digital asset wallet. We are embracing innovation in line with the UAE's vision to lead the future of digital finance," said Dubai Insurance's CEO, Abdellatif Abuqurah.

He added, "By becoming the first insurance company to enable the receipt of premiums and payment of claims in digital assets through a secure digital wallet, we are redefining how insurance services are delivered while remaining firmly aligned with regulatory and governance frameworks."

Through its partnership with Zodia Custody, Dubai Insurance benefits from an institutional-grade custody platform underpinned by advanced security architecture and global compliance standards. Zodia Custody's Managing Director, Commercial, Middle East and Africa, Zane Suren, said, "As digital asset adoption accelerates, insurers need trusted infrastructure that allows policyholders to transact confidently with digital assets. Through Zodia Custody's partnership with Dubai Insurance, customers will have institutional-grade custody and controls that help make premium payments and claims settlement in digital assets secure, transparent, and operationally robust."



MS Amlin and MSI launch UAE reinsurance partnership for political risk and contract frustration cover

29/01/2026

Dubai insurer collaboration with its Japanese parent group supports Middle East growth strategy as demand rises from lenders and credit providers across the region

MS Amlin has launched a new reinsurance partnership with parent Mitsui Sumitomo Insurance for political risk clients in the United Arab Emirates, combining MSI's client portfolio with MS Amlin's underwriting capabilities.

The arrangement will be delivered through MS

Internationale

Amlin's Dubai branch and will provide contract frustration protection for MSI's banking client portfolio.

MS Amlin said the structure leverages more than two decades of underwriting experience in the class and builds on more than ten years of regional presence.

Under the partnership, MSI's UAE branch will continue to support its existing client base while targeting new business across the region.

All risks written by MSI will be ceded to MS Amlin, the insurer said.

MS Amlin began writing political risk business in the region in 2025 following the appointment of political risk underwriter Osama Elshiekh.

The insurer said the account has grown steadily since his appointment.

The partnership forms part of MS Amlin's broader Middle East growth strategy, where it already writes marine, casualty and crisis management business. The arrangement also supports MSI's wider plans to expand its international business footprint.

Vipul Gupta, senior executive officer MENA at MS Amlin, said regional demand for balance sheet protection is increasing.

"We're seeing continued expansion across all our product lines in the region and this is the latest sign of a very buoyant local economy, with rising demand in the region for this type of protection, particularly from lenders and credit providers," Gupta said.

"There are many world-renowned lenders in the Middle East who are supporting both domestic and international development and economic growth, but to fund that growth they need to have the right support in place to protect their own balance sheets," he added.

MS Amlin is an acknowledged leader in writing these sorts of risks and with the support of our colleagues in London we have a very large and highly experienced team of underwriting specialists that can bring a global sense of perspective, allied with local insight to support MSI's existing and new clients," Gupta said.

"This new partnership is an example of synergy in action, and I'm delighted we have been able to support MSI, and our colleagues in their UAE branch," he added.

"Being part of a wider company network of like-minded individuals plays well to MS Amlin's wider partnerships strategy, targeting opportunities that leverage the skills and capabilities inherent in the MSI network that allow us to support clients and grow our portfolio with lower frictional costs," Gupta said.

Reinsurance BUSINESS

Aviation reinsurance market hinges on development of 2025 losses – Howden Re

14/01/2026

Howden Re said the direction of the aviation and space reinsurance market will likely depend on how 2025 losses develop, following a series of high-profile claims that reshaped renewal dynamics heading into 2026.

A string of major risk airline losses over the past 12 months triggered market tightening in the fourth quarter of 2025. The events included the American Airlines loss in January, Air India in June, and UPS in November, following the Jeju Air crash in late 2024.

The ultimate insured costs of these events remain uncertain due to the long development tail typical of aviation liability claims. Unresolved issues, including potential government contribution in the American Airlines settlement, add to the uncertainty.

Dominic Riley (pictured above), managing director of Howden Re Aviation & Space, said the cumulative impact of these losses influenced renewal outcomes.

«Although the ultimate costs of recent losses are still developing, their cumulative impact has reshaped renewal dynamics heading into 2026, with selective rate increases on excess of loss programs and greater pressure in retrocession layers, while quota share structures remain broadly stable,» Riley said.

At the January 1, 2026 renewals, excess of loss programs saw low single-digit rate increases depending on exposure changes. Hardening was more pronounced in retrocession layers than in first-tier non-proportional reinsurance.

Beyond the major losses, attritional claims and rising costs – particularly for advanced aircraft engines – have eroded airline premium bases, leaving limited margins to absorb large events. Gallagher said it anticipates continued technical rate increases in 2026, particularly for operators with US exposures or high-risk profiles.

Quota share arrangements remained stable in both

capacity and commission levels. Howden Re noted that reinsurers have become reluctant to increase quota share support for major risk accounts, opting instead to maintain existing commitments.

The US airline market experienced more pronounced hardening, where overcapacity has been less acute and loss uncertainty is greatest. Market conditions improved enough in the fourth quarter to retain existing capacity levels but not enough to attract new entrants.

General aviation continued to soften following its earlier hard market phase, a trend that persisted through 2025. The standalone hull war market also saw further softening after sharp rate increases following the start of the Russia-Ukraine war.

Riley said the market is expected to remain stable absent further loss escalation, with insurers and reinsurers focused on measured hardening and disciplined capital deployment rather than aggressive growth.



Insured cat losses drop by 40\$bn in 2025, but good luck no substitute for sound strategy: WTW

29/01/2026

A new report from Willis, a WTW business, with contributions from Willis Re, has revealed that natural catastrophes generated more than \$100 billion in insured losses in 2025, marking the sixth consecutive year above that threshold and underscoring the continued severity and persistence of natural catastrophe risk even in the absence of a single hurricane making U.S. landfall.

The findings form part of the firm's Natural Catastrophe Review, in which Cameron Rye, Director of Natural Catastrophe Analytics at Willis Re, noted that while insured losses in 2025 declined by around \$40 billion compared with 2024, good luck is no substitute for sound strategy.

Rye continued, "Even if 2025 can be described as a moderate loss year, catastrophe risk remains high, and physical risks continue to increase as the world warms.

"Insurers should act now to protect their portfolios against unsustainable accumulations of risk and

prepare for a reversal of fortune. The path forward given these trends isn't to walk away from risk, but instead to encourage investment in resilience and mitigation.

"Risk managers and sustainability teams can protect business value by working together, supported by advances in modelling, pricing and risk awareness."

Key takeaways from Willis' report include the need to treat wildfire as a core driver of insurance portfolio volatility; to incorporate compound perils into risk modelling; to recognise that a warming North Atlantic is altering hurricane behaviour; and to acknowledge that flood risk is no longer confined to formally defined zones, with tropical storms expected to bring more intense rainfall than ever before.

Willis observed that before 2025, there had been eight wildfires in California with insured losses greater than \$2.8 billion, with 2018's Camp Fire being the most destructive (\$12.5 billion).

"In January, we were confronted by the stark reality that wildfires can be much more severe. Together, the Eaton and Palisades Fires burned almost 60 square miles across Los Angeles County and destroyed more than 18,000 structures," Willis added.

Insurers have reportedly paid more than \$22.4 billion to cover home, business, living expenses, auto damage, and other disaster-related claims related to the Eaton and Palisades Fires.

Once all claims are paid, Willis said that total insured losses for the Los Angeles wildfires may approach \$40 billion. On the hurricane front, Willis stated that the insurance industry should not allow the year-on-year decrease in insured losses to lull it into a false sense of security.

"We know physical risks continue to increase as the world warms. And sooner or later, all lucky streaks end. Insurers should act now to protect their portfolios against unsustainable accumulations of risk and prepare for a reversal of fortune," the firm's report explained.

Scott St. George, Head of Weather and Climate research at the Willis Research Network, said, "Even without any hurricanes making landfall in the United States, in 2025 insured losses from natural catastrophes were still over \$100 billion worldwide.

"That tells us the risk floor for catastrophic perils is higher than ever. Beyond the immediate headlines, our team of experts digs into the structural pressures, overlooked warning signs, and systemic vulnerabilities that multiplied the impact of natural catastrophes in 2025.

"Our perspectives on the evolving risk landscape provide advice to insurers seeking to update their view of these risks, including the burgeoning affordability crisis in many markets."